

ÉPISODES DE L'HISTOIRE DU XV^e SIECLE AUX PAYS SENONAIS ET GATINAIS ET AU COMTE DE JOIGNY,

Tirés des archives Du département de l'Yonne

PAR M. QUANTIN, VICE-PRESIDENT HONORAIRE DE LA SOCIETE
DES SCIENCES, DE L'YONNE.

Je ne viens pas raconter ici l'histoire de France pendant ces temps de troubles et de malheurs où la lutte des maisons d'Orléans et de Bourgogne attira de nouveau les Anglais au cœur du pays, lutte qui finit par leur expulsion sous Charles VII, grâce à l'intervention de Jeanne d'Arc; ni la ligue du Bien public contre Louis XI et la destruction de la maison de Bourgogne, qui amena l'établissement de l'autorité royale dans toute sa plénitude.

Mais, au-dessous de ces grands événements, je voudrais essayer de peindre l'état contemporain d'une contrée placée dans le bassin de la basse Yonne, c'est-à-dire du Sénonais, du comté de Joigny et d'une partie du Gâtinais, pays voisin. Ce n'est pas du rôle politique et militaire de la noblesse guerrière qu'il s'agira, mais de la vie du pauvre peuple des campagnes et des habitants d'une simple cité.

Les deux partis qui désolent la France sont aux mains, et nos contrées sont livrées aux déprédations. L'assassinat du duc Jean de Bourgogne sur le pont de Montereau, reprèsailles du meurtre de la rue Barbette, n'a fait qu'élargir la plaie ouverte au cœur de la France, et les Anglais deviennent les maîtres d'une partie du pays. A compter de 1417, la guerre commence dans le bassin de la Seine et l'Yonne. Après plusieurs tentatives de la part des Anglo-Bourguignons, la ville de Sens, défendue par le sire de Guitry, bailli royal, est obligée de se rendre, après douze jours de siège. le 8 juin 1410. Elle voit quelques jours après entrer dans ses murs les rois et les reines de France et d'Angleterre et le duc de Bourgogne. Les capitaines royalistes expulsés de cette ville se jetèrent dans Dollot et dans Dyant, deux petites places. du Gâtinais français, qu'ils fortifièrent, ainsi que plusieurs églises des environs de Sens; de-là ils faisaient des courses et tenaient les ennemis en échec.

Les années suivantes, le sire de Warwick et Filbert de Meulan, maître de l'artillerie royale, convoquèrent à Sens les députés des villes de Troyes, Auxerre, Saint-Florentin, Villeneuve-le-Roi, Joigny et autres, pour dresser un rôle d'impôts destinés à payer des troupes qui allaient entreprendre le siège de Dollot². Ce château, entouré d'eau vive, était d'une attaque difficile. Il tomba cependant par composition au pouvoir de Warwick, au bout de sept jours (avril 1426). Le château de Valery eut ensuite le même sort. Le fort de Thorigny, surpris au mois d'août 1425. par le capitaine royaliste gascon Bertrand Marcel, fut cédé bientôt après au bailli de Sens, moyennant mille écus d'or et dix marcs d'argent.

Mais les capitaines français qui occupaient Montargis et Nemours tenaient en échec les Anglais, maîtres de Sens. Warwick résolut de les déloger de la première de ces villes, et il en fit le siège (1427). Le sire de Guitry, rude compagnon qui avait fort malmené les Sénonais pendant son gouvernement, La Trémouille et Lahire accoururent et forcèrent l'ennemi à lever le siège.

Au milieu de ces courses continuelles des bandes des deux partis, on peut se figurer l'état dans lequel se trouvait le plat pays. Jean Chartier résumé en deux mots la situation: « Il y eut alors, dit-il, de grandes pilleries et ravages de toutes parts ès pays de France »

Hélas! ce n'était que trop vrai, surtout pour les contrées comprises dans le bassin de la basse Yonne, à partir de Joigny qu'à Montereau et dans le Gâtinais, qui y touche du côté de l'ouest. Les chemins et les campagnes étaient infestés de brigands. l'archevêque de Sens, Louis de Melun, revenant d'accompagner le roi Charles VII jusqu'au delà de Troyes, lors de

L'expédition dite *d'Allemagne*, en juillet 1444, fut détrossée aux portes mêmes de la ville de Sens, près du pont Bruant, par le routier Antoine de Verres, tellement qu'il rentra à Sens à pied avec sa suite, et complètement dépouillé.

Les comptes des recettes et dépenses du chapitre de Sens de cette époque nous racontent avec une terrible exactitude et en quelques mots laconiques la ruine des maisons, l'abandon des terres, la fuite des villageois; et le tableau s'applique à une vaste étendue de pays, car ce corps puissant avait de nombreuses seigneuries sur les bords de l'Yonne, de la Seine et de la Vanne.

De 1424 à 1428, les redevances des terres sont perdues: en regard de chaque article, on lit ces mots, *Nullus tenet*.

En 1429, et jusqu'en 1440, voici le tableau de la situation des villages soumis au chapitre :

A Soucy, Rouvray, à Ferrottes, cens dus pour la guerre, néant. — Des dîmes de Luistaines, de Blénnes, d'Égriselles-les-Ferrières, d'Amilly, la Celle-en-Brie, Triguier, Flagy, Dormelles, Ville-Saint-Jacques, Cannes, néant, pour la guerre.

Et, d'autre part, des terrages de Fouchères, Saint-Valérien, Soucy, Chigy, néant, pour la guerre.

A Véron, tout est ruiné, maisons, pressoirs et le reste.

A Thorigny, Serbonnes, la Chapelle-sur-Oreuse, Soucy, Malay-le-Vicomte, les terres, « nul ne les tient. »

A Gumery, à Jaulne, Villenau, Montigny, Bazoches, Peugny, Misy, mêmes annotations; ainsi à Villemanoche, Pont-sur-Yonne, Évry, Gisy, etc.

Dans la ville de Sens même, rançonnée périodiquement par des levées d'impôts et par des réquisitions de toute nature, des maisons sont abandonnées, et notamment celles où étaient les grandes écoles.

Malgré l'expulsion des Anglais du bassin de l'Yonne et de la basse Seine, il y avait eu de telles dévastations les années précédentes par les bandes d'Ecorcheurs, que le pays était demeuré désert.

En 1440, on lit dans un compte: Dans les lieux de Saint-Martin-du-Tertre, Pont-sur-Yonne, Gron, Paron, Saint-Clément, on n'y labore point depuis la guerre. A Saint-Martin-sur-Oreuse, gros village de cinq cents habitants aujourd'hui, en 1443 « personne n'y demeure ». Il se passa un temps bien long encore avant que la culture eût repris son cours régulier, et les vérificateurs d'un compte de 1440, désolés d'une situation si misérable, écrivent en marge de l'exposé négatif des recettes : « soit baillé à qui pourra. »

Le chapitre eut recours alors à une mesure extraordinaire, et obtint du roi le droit de rentrer en possession des biens de ses seigneuries dont les détenteurs n'auraient pas réclamé la possession, après quatre proclamations faites dans les villages et les hameaux. Il put ensuite les donner à bail à telles personnes que bon lui semblerait.

Enfin l'organisation de l'armée régulière en 1445 rendit un peu de sécurité aux villes et aux campagnes, et nos pays respirèrent. La ville de Sens, qui avait eu tant à souffrir des guerres, donna, en 1444 l'hospitalité au roi Charles VII, qui faisait une expédition en Allemagne.

Lorsque Louis XI fut monté sur le trône (1461), les grands Comptes de paneterie, chapitre de Sens, seigneurs sentirent bientôt qu'ils avaient un maître, et ils cherchèrent à lui résister en formant la ligue dite du *bien public*. Au milieu de ces luttes incessantes, le chapitre cathédral sénonais, zélé partisan du roi, suivait avec anxiété les événements, et il faisait partager ses sentiments au peuple du pays. Des processions fréquentes et solennelles avaient lieu alors aux diverses églises, et le chapitre en a consigné le souvenir dans ses comptes.

Déjà, en 1453, le jour de Saint-Laurent, le chapitre avait fait une procession où furent publiées les lettres du roi annonçant la mort de Talbot; une autre, le jour de Saint-Martin

d'hiver, pour remercier Dieu de la délivrance de Bordeaux.

Mrg de Berry, brouillé avec le roi, s'était enfui auprès du duc de Bretagne: « procession pour prier Dieu qu'il voulaiſt mectre union entre nostre sire le Roy et luy.» Deux autres processions ont lieu quelques semaines après, pour le même objet.

En février 1464, eut lieu une procession générale dans la cathédrale, suivie de grand'messe et de sermon, où fut lue et commentée la bulle du pape qui appelait les chrétiens à la guerre contre les Turcs. La même année, on fait neuf processions pour la tranquillité du temps.

Le premier mai 1465, procession aux Jacobins « pour prier Dieu pour la paix et réunion du Roy et des seigneurs du sang royal. Neuf autres processions ont lieu successivement dans les mois de mai et de juin pour le même sujet. Le 14 juillet, deux jours avant la bataille de Montlhéry, procession générale pour la paix de l'Église, du Roy et des seigneurs du sang royal.» Le 21 septembre, nouvelle procession générale aux Cordeliers : «pour prier Dieu qu'il voulaiſt mectre d'accord le Roy, nostre sire, et les seigneurs de France qui estoient devant Paris.»

Quelles émotions devait causer aux populations l'aspect solennel du clergé innombrable de l'église métropolitaine, des abbayes et des paroisses de la ville, augmenté des corps constitués du bailliage, du mairat et des officiers des diverses justices, lorsqu'au son des gros bourdons, croix et bannières en tête, la procession se déroulait lentement de la place de la cathédrale à l'abbaye Sainte-Colombe, cette patronne du pays sénonais, aux couvents des Cordeliers ou des Jacobins, ou au tombeau et à l'église de saint-Savinien, premier évêque et martyr du pays, pour implorer l'intercession des saints auprès de Dieu, afin de conjurer les malheurs qui menaçaient encore la patrie.

Le peuple prenait là une part active aux événements politiques qui affectaient la France; il sentait qu'il y allait pour lui delà-vie et de l'avenir.

Les années suivantes n'offrent plus ce grand nombre de processions ayant un but politique; les motifs qui les avaient nécessitées ayant cessé, l'usage se transforma, et les processions devinrent exclusivement des exercices pieux, jusqu'à ce que les guerres civiles du XVI^e siècle ramenèrent de nouveau et plus énergiquement le peuple sur la scène.

Mais transportons-nous au village de Sepeaux , à trois lieues de Joigny, du côté du Gâtinais. Ce pays a aussi été dévasté par le passage répété des bandes de gendarmes, lorsque les Anglais détenaient Montargis. il devint désert et les habitants s'enfuirent dans les bois, où ils vécurent de fruits sauvages et du produit de leur chasse, et où ils périrent de misère.

La dépopulation y avait été, ainsi que dans les villages voisins, de jour en jour croissante, depuis les premières guerres du commencement du siècle, chose étrange, le désert fait par les hommes s'était peu à peu couvert de broussailles et de bois. Les bois s'étaient élevés et formaient de hautes futaies.

Enfin le ciel redevint clément pour le pauvre peuple, et, après le merveilleux passage de Jeanne d'Arc et les luttes persistantes des vaillants chefs de bandes de l'indolent Charles VII, vers le milieu du siècle, on vit reparaître dans notre pauvre petit village de Sepeaux quelques habitants. Mais ce ne sont plus les fils des anciens indigènes; toute cette race a disparu presque entièrement. il s'opère alors un mouvement d'immigration étrange: il semble que le vide qui s'est fait appelle de toutes parts des éléments nouveaux pour le combler. Le pays est désert ; il y vient successivement des gens de tous les coins de la France occuper ce sol abandonné.

Les enquêtes qui nous fournissent le sujet de ce récit font figurer dix-neuf ou vingt témoins, habitants de Sepeaux, originaires. l'un de Villarnoux (canton de Quarré, Yonne); les autres de Joigny, de Quarré, de Saint-Just (au diocèse de Troyes); de Moulins-Engilbert, de Varzy, d'Annay-sur-Loire, de l'Anjou, de la Touraine, de la Bretagne et du Limousin. Les

premiers y arrivent en 1454, d'autres en 1460, 1464, d'autres enfin en 1475 et 1480. Quelques-uns y avaient été amenés, après la fin de la guerre, par Jean de Surienne, seigneur de Sepeaux.

Il faut entendre les vieillards parler de leurs souvenirs.

Jean Regnard, de la Celle-Saint-Cyr; raconte qu'il y a cinquante ans qu'il va à Sepeaux; c'est depuis 1444. il n'y avait alors ni curé ni habitants. Aux alentours du village, les champs étaient incultes et la plaine, autrefois riche en cultures, était couverte de bois.

Vers 1450 paraissent les premiers habitants.

Ce sont Doard-Guerreau, Chatté et Guillot-Garnier. Le premier était seul originaire de Sépeaux, qu'il avait fui lors des guerres. il y revint de Joigny avec sa famille. Ces trois individus commencèrent à cultiver la terre et à défricher peu à peu autour d'eux.

Un quatrième, nommé Bertin, arriva trois ans après. Il extrayait des pierres dans les bois et ne cultivait pas.

Quatre ans après l'installation des premiers colons, qui jusque là allaient à la messe à la Celle, parait messire Gilbert Dardaine, nommé curé de Sepeaux. il vient partager la misère de ses paroissiens, car la cure ne valait rien il n'y avait pas plus de 30 arpents de terre cultivées. Le curé levant la dîme au vingtième ne pouvait en vivre, et ses paroissiens cultivaient pour lui quelques terres. « Ipseque curatus et ipsi habitantes parum calebant et penurias ac indigencias multas paciebantur. ». Le pauvre curé n'avait pas d'asile où reposer sa tête, et il logeait sous la tour de l'église. Les terres cultivées s'étendaient le long du ruisseau et autour de l'église.

Pierre Colas, originaire de Quarré, mais qui habite Sépeaux depuis trente-trois ans, et est âgé de soixante et quinze ans, confirme les faits précédents. Aux premiers habitants viennent s'adjoindre J. Guerreau, Guillot-Garnier et lui-même; deux autres quittèrent Sepeaux après quelques années de séjour. Il vint ensuite cinq ou six individus, de sorte qu'ils se trouvèrent au nombre de douze. Il a défriché trois arpents qui lui avaient été donnés en bois.

Jetant un regard sur le passé et remontant aux temps de sa jeunesse, le vieux Pierre Colas se souvient encore du traité d'Arras entre le Roi Charles VII et le duc de Bourgogne. « De ce moment, dit-il, les guerres et les hostilités cessèrent dans le royaume de France, et ceux qui s'étaient enfuis revenaient avec sécurité dans leur pays.

Depuis ce temps il n'y eut plus de guerres tant de courses d'ennemis dans le comte de Joigny et dans le Gâtinais, de manière à faire abandonner le pays, sinon que de temps à autre vagabondaient par le pays, gendarmes cherchant à vivre. Mais pendant trois ou quatre ans après la bataille de Montlhéry la garnison d'Auxerre faisait de temps à autre des courses dans la vallée d'Aillant £5; toutefois le pays ne fut pas autrement dévasté ni abandonné. Le roi avait saisi la ville et le comté de Joigny, dont le comte tenait le parti du duc de Bourgogne.

Depuis seize ans (1476), c'est-à-dire depuis la mort du duc Charles le Téméraire, le nombre des agriculteurs s'est accru à Sépeaux et les bois ont été défrichés à l'envi.

On voyait alors dans la campagne de gros arbres, ce qui donnait à croire qu'il y avait plus de cent ans que les terres n'avaient été cultivées, et que le bois avait poussé. Le père Bertin, qui est mort à cent ans, disait à Colas qu'avant les guerres, c'est-à-dire dit temps de Charles VI, il y avait Sepeaux, 4.000 arpents de terres cultivées, ce qui lui parait exagéré.

Cette opinion sur l'état du pays dans les temps anciens est partagée par Odin Collon, qui a entendu dire par la femme d'Eloi Bertier (qui mourut en 1489 à l'âge de cent ans), que dans sa jeunesse, elle avait vu le lieu de Sepeaux en culture.

Pierre Gantier, autre laboureur, qui vint avec son père demeurer à Sepeaux, en 1471, raconte que les gens de Sens ont eu la guerre avec les gens de Joigny, et ceux de Joigny avec ceux de Cézy et réciproquement, mais il ignore sous quels chefs et combien de temps. Il ne sait rien non plus du traité d'Arras, et du retour d'Allemagne, et de la reprise de la Normandie, quoiqu'il ait entendu parler de ces choses-là, parce que cela ne le regardait pas.

Cette ignorance des faits et des causes des événements généraux se montre dans plusieurs

dépôts de ces pauvres gens. Ils éprouvaient le contre-coup des événements sans en connaître les causes; mais ils souffraient.

Voici encore Guillaume Colas, qui demeure à Sepeaux depuis trente-sept ans, et qui raconte que, quand il y vint 1458, il n'y avait que 20 arpents de terres en culture et nouvellement défrichés; le reste du territoire était couvert de forêts épaisses et qui avaient cent ans et plus ; mais à mesure qu'il arriva de nouveaux habitants, les bois furent arrachés. Les gros arbres qu'on voit dans les terres proviennent du temps des guerres entre les Anglais et les Français, qui ont duré dans ces contrées plus de quarante ans; ce qui fit que les habitants furent contraints de les abandonner. Il a entendu raconter au vieux Chatté qu'il avait toujours vu le pays de Sepeaux en ruines et désert. « Semper viderat ruinoram et nulli fuissent ausi ibidem residere. »

L'exploitation du minerai de fer, qui avait eu lieu ancienne-ment à Sepeaux, avait cessé dans les guerres. Et cependant les témoins racontent y avoir vu jusqu'à trois forges, l'une au hameau de Bralon qu'on appelait en français une *forge à pié*, parce qu'elle n'était pas établie sur un cours d'eau.

Noble homme Pierre de Courtenay, écuyer, seigneur de la Ferté-Loupière, âgé de soixante-trois ans, l'un des membres de cette famille puissante issue du sang des rois de France, et dont les châteaux couvraient le sol du Gâtinais, a entendu dire à feu son père Jean de Courtenay, seigneur de Bléneau, et à d'autres, que les guerres commencèrent après la mort du duc d'Orléans, et qu'elles durèrent plus de cinquante ans. Le village de la Ferté fut, à cause de ces guerres, complètement dévasté et abandonné pendant plus de quarante ans. Les lieux de Sepeaux, de Précy, de Chevillon, de Sommechaie et beaucoup d'autres éprouvèrent le même sort, ainsi que presque tout le Gâtinais et le comté de Joigny.

Lorsqu'il revint pour la première fois à Bléneau, à la mort de son père, en 1461, il put voir de ses yeux ce misérable état de choses, et à la Ferté, notamment, il n'y avait que huit ménages.

Dans son jeune âge, lorsqu'il habitait Bléneau (vers 1440), il n'y avait point de sécurité dans les campagnes. Les habitants de Bléneau étaient alors retirés dans le château, et il ne demeurait dans le village que les meuniers. Les laboureurs n'osaient pas aller à leur travail, et pour leur sûreté, on avait placé un veilleur au point le plus élevé du château appelé *la guette*, lequel, lorsqu'il apercevait des gendarmes, sonnait le tocsin, et les laboureurs s'enfuyaient promptement dans la forêt ou en d'autres lieux, pour éviter d'être rançonnés par les routiers ou les Armagnacs. Lorsqu'il servait comme homme d'armes sous le capitaine Floquet, on résolut de débarrasser le royaume des pillards et mauvais garçons appelés « *les routier* ». Floquet et d'autres capitaines du roi Charles VII les menèrent à l'expédition d'Allemagne et au siège de Nancy, après qu'on eût créé les compagnies d'ordonnance des gendarmes royaux, et que le reste des bandes eût été renvoyé de l'armée.

Après la paix d'Arras, Les Anglais qui avaient quitté le Sénonais, le Gâtinais et le comté de Joigny, demeurèrent cependant encore longtemps en France, mais en Normandie et dans le Maine. Pierre de Courtenay se rappelle encore qu'étant âgé de quatorze ans et habitant le Berry, il a vu des gens d'armes marcher par ordre du roi pour assiéger le Mans. Il se rappelle que les Anglais furent battus à la bataille de Frémigny (15 août 1450) et qu'ensuite eut lieu la conquête de la Normandie et le siège de Rouen, etc.

Gui l'orfèvre, barbier et chirurgien à Sens, où il est né en 1414, rapporte qu'il se souvient bien depuis quatorze ans avant le traité d'Arras (1421), temps où la guerre sévissait avec violence dans le royaume entre les Anglais et les Bourguignons ligués ensemble contre les Français. La ville de Sens fut alors assiégée trois fois: la première par les Anglo-Bourguignons lorsque le roi Charles VII revenait de Sancerre; la deuxième fois par les Anglais seul, après la moisson, il ne sait plus quelle année; et la troisième fois par les mêmes Anglais, en l'année du siège de Bray; alors ils étaient campés dans les prés auprès du prieuré

Saint-Antoine: Mais la ville tint bon et résista ferme au profit du roi.

Et il ajoute ces mots caractéristiques : « Et tunc guerra permaxima vigebat et vigit per patriam et regnum Francie usque ad tractatum Atrebatensem. »

Après avoir signé le traité d'Arras, le duc de Bourgogne s'employa avec autant d'ardeur à chasser les Anglais qu'il en avait montré auparavant à s'unir à eux. Gui l'orfèvre ajoute qu'il a vu le duc et la duchesse de Bourgogne passer à Sens lorsque ce prince alla à Arras pour la signature du traité de paix. Après cet événement, l'ordre se rétablit dans le royaume et l'accès des différents pays fut ouvert: où put aller de France en Flandre et réciproquement. Les marchands purent circuler en sécurité.

Toutefois il y avait encore en certaines villes, à Montargis, à Montereau et ailleurs, des capitaines anglais qui les détenaient contre le roi et qui faisaient des courses dans les campagnes, rendant prisonniers ceux qu'ils attrapaient et les rançonnant. Cet état de choses dura bien pendant trois ou quatre ans après le traité d'Arras, et jusqu'à l'expulsion des Anglais par le roi, grâce à l'aide de Jeanne la Pucelle. La paix régna depuis ce temps dans les villes et les villages, tellement que les portes des villes et des forts restaient ouvertes la nuit, et qu'on cessa de fortifier ces lieux. La sécurité fut aussi grande dans les champs que dans les villes. Et il n'y eut plus de guerre depuis ce temps dans le royaume de France, sinon celle que provoqua le duc de Bourgogne Charles, le dernier qui livra bataille au roi à Montlhéry (1466).

Comme plus lointain souvenir, Gui l'orfèvre ajoute qu'il se rappelle le roi Jean, père de Charles VII, et qu'il l'a même vu. En ce temps, la paix était assez bonne, cependant il y avait, à Sens, un capitaine de Guitry, qui commandait au nom du roi et qui y commit des dévastations sans fin, ainsi que dans les villages circonvoisins; qui fit tuer plusieurs personnes et en fit arrêter d'autres qu'il jeta en prison, chargées de liens.

Messire Jacques Chevrier, licencié en droit canon, avocat dans les deux cours de Sens, vit publier le traité d'Arras; à son de trompe, dans toutes les rues de cette ville. Il avait alors neuf ou dix ans; c'était un matin lorsqu'il revenait de l'école. Il ne fait pas un tableau moins triste que Gui l'orfèvre des suites de la guerre, qui dura plus de quarante ans et qui dévasta le pays sénonais. « Depuis le traité d'Arras, dit-il, la guerre cessa en France et la sécurité régna. »

Cependant il était resté dans les châteaux de Montereau, de Montargis et autres lieux, quelques capitaines ennemis connus Thomas Guérard et François l'Aragonais, qui gardèrent ces places encore quelque temps. Le roi assiégea et prit successivement Montargis, Montereau et Melun. C'était en 1440. Puis vient la conquête de la Normandie et l'expédition d'Allemagne (1444). Depuis lors, il n'y eut plus de guerres en ce royaume, mais paix entière et sécurité dans les campagnes. Il a bien ouï dire que certains quidams appelés *les écorcheurs* et *les compagnons de la feuillée*, parcoururent la France, en pillant et volant partout sur leur passage, et que, lorsqu'ils étaient pris, ils étaient pendus. Mais il ne sait pas dans quelle contrée étaient ces brigands.

Un dernier trait peint bien l'état de ce temps. En 1436, messire Chevrier était allé à Joigny avec son père, notaire royal à Sens, pour installer un prieur au prieuré de Notre-Dame, et assister à l'élection du maître de l'hôpital. « Le chemin était sûr, dit-il, entre Sens et Joigny, et il n'y avait plus de danger de rencontrer des gendarmes ennemis, mais seulement des voleurs et des détresseurs, comme il y en a encore à présent sur les chemins ».

Je terminerai par deux mots de réflexion que font naître les faits que je viens de raconter.

Quand on parcourt les annales du XV^e siècle et qu'on entre dans le détail des misères qu'eut à subir le peuple de France, on est frappé de stupeur, et l'on se demande comment il put y résister et conserver un sentiment patriotique aussi net et aussi grand.

Le clergé et la bourgeoisie paraissent pénétrés de ce sentiment, et, chaque fois qu'une occasion se présentait de le manifester, ces corps la saisissaient avec empressement.

Les pauvres villageois, eux, sont les souffre-douleurs et sont dispersés par la tempête comme la paille qui couvre leurs demeures. ils fuient dans les bois, meurent de misère, et le village est détruit. il se passe ensuite bien longtemps avant que quelques rares échappés à la ruine générale reviennent au pays.

Louis XI, en détruisant la puissance des grands vassaux, en réprimant, sévèrement les courses des bandes, rendit donc un éminent service à la France, puisqu'il lui donna la sécurité intérieure et la paix au pauvre peuple.

Cette figure, qui se profile tristement derrière les barreaux des fenêtres du château de Plessis-lès-Tours, semble reprocher à ce peuple d'avoir trop oublié ce qu'il avait fait pour lui. Rappelons donc encore une fois tout ce qui lui est dû.